



**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 10 mai 2022**

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Mmes et MM GABORIT Michel, CHATEIGNER Joël, GODREAU Anne, CAIGNON Christelle, , MAUFFREY Violaine, MOREAU Sandrine, GIRAUD Denis, PINEAU Yann, BERTHEAU Yoan, AGESNE Isabelle, SACHOT Olivier, OUVRARD Olivier, NOGIER Delphine

Absents excusés : VINCENDEAU Michel, JOYAU-RAUTUREAU Emilie

Secrétaire de séance : Joël CHATEIGNER

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation de la Maison de Services Au Public – France Services (MSAP-FS) par Mme CAILLEAUD, Coordinatrice MSAP-FS.
- ↪ Approbation du Procès-verbal de la dernière séance ;
- ↪ ADILE de la Vendée : Cotisation de soutien 2022
- ↪ Participation 2022 aux frais de fonctionnement de l'école publique Jule Verne de Pouzauges
- ↪ Indemnité de gardiennage de l'église 2022
- ↪ Avenants Marchés de travaux Foyer rural Phases 1 et 2
- ↪ Demande de subvention projet d'aménagement d'une liaison douce
- ↪ Délibération autorisant l'adhésion de la Commune de Monsireigne à la médiation préalable obligatoire (M.P.O)
- ↪ Délibération fixant le tableau des effectifs et des emplois.
- ↪ Décisions du maire ou de l'adjoint prises par délégation ;
- ↪ Informations diverses

PRESENTATION DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC – FRANCE SERVICES PAR MME CAILLEAUD

Madame CAILLEAUD, Coordinatrice MSAP-FS, présente la Maison de Services Au Public – France services (MSAP-FS) située à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges. L'accueil se déroule aux mêmes horaires que la Communauté de Communes. La Maison de Services Au Public est accessible à tout public, elle dispose d'un espace multimédia (6 ordinateurs), d'une imprimante/scanner/photocopieur, et d'un poste téléphonique accessibles gratuitement.

Elle propose divers services :

- **France services** : aide à l'utilisation des services numériques, aides aux démarches administratives (demande de carte d'identité, de carte grise, déclaration d'impôts, dossier de retraite...), mise en relation avec les partenaires (CAF, centre des impôts...)
- **L'accompagnement à l'emploi** : outils de recherches d'emploi, accompagnement au changement professionnel, projet de création et de reprise d'entreprises....
- **La médiation numérique** : les ateliers numériques (prendre rdv sur Doctolib, Activation de « Mon Espace Santé », débiter sur un ordinateur, utiliser sa messagerie...)
- **La mobilité** : Dispositifs communautaires (TAD, SEGPA/ULIS), dispositifs autres (déplacement solidaire, MOVEA)

Absence de médecin traitant ou indisponibilité ? Une borne de téléconsultation est à disposition au sein de la maison France services, en accès libre, sans rendez-vous.

Des questions sur le logement étudiant ? Une réunion d'information collective est prévue le vendredi 24 juin de 14h à 16h, sur inscription.

Depuis janvier, *un point conseil budget* permet d'accompagner le public dans sa gestion budgétaire qu'il s'agisse de rencontrer des difficultés provisoires ou régulières.

Pour tous renseignements la MSAP est joignable au 02.51.57.53.93

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SÉANCE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 mars 2022.

N° D2022-05-01 : ADILE DE LA VENDEE : COTISATION DE SOUTIEN 2022

L'ADILE de la Vendée conseille gratuitement les particuliers dans les domaines de la location, de l'accession à la propriété, des aides aux travaux, de la fiscalité, de la copropriété et des règles de voisinages. Elle les accompagne également dans les démarches de maîtrise des dépenses énergétiques de leur logement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser la cotisation de soutien d'un montant de 50€.

N° D2022-05-02 : PARTICIPATION 2022 AUX FRAIS DE L'ECOLE PUBLIQUE JULES VERNE DE POUZAUGES

Demande de participation financière aux frais de fonctionnement de l'école publique Jules Verne de la Ville de Pouzauges d'un montant de 665€ pour un élève scolarisé pour l'année scolaire 2021/2022.

Pour rappel, la participation de la commune de résidence aux dépenses de fonctionnement d'une école publique située sur une autre commune est obligatoire si la commune de résidence ne dispose pas d'école publique.

Le conseil accepte de verser la somme de 665€ à la Ville de Pouzauges.

D2022-05-03 : INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2022

Monsieur le Maire demande au conseil de fixer le montant de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2022. Il rappelle qu'un montant de 106.25 € a été attribuée à la Paroisse St Joseph des Monts et Vallées, pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de verser à la Paroisse St Joseph des Monts et Vallées, une somme de 110.00 € pour l'année 2022.

D2022-05-04 : AVENANTS TRAVAUX FOYER RURAL

Monsieur CHATEIGNER, informe le Conseil Municipal qu'il a reçu plusieurs avenants concernant les travaux du Foyer rural :

Entreprise	Montant HT - Base	Avenant précédent HT	Avenant HT	Montant Total HT
ADV Peintures (phase 2)	9 028.76€	1 850.75€	1 249.50€	12 129.01€
MENUISERIE JAUNET (Phase 1)	70 002.75€	13 494.33€	3 063.13€	86 560.21€
CARON (Phase 1)	8 625.00€	/	1 212.30€	9 837.30€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les avenants présentés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les avenants à intervenir.

DELIBERATION N° D2022-05-05 : DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE EN PROVENANCE DU BOURG

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le détail du projet concernant la création d'une liaison douce en provenance du bourg et indique que la Commune peut prétendre à plusieurs subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel ci-joint et autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes,

Dépenses	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montant	%
Honoraires Géomètre – relevé topographique	1 150.00€	1 380.00€	Subvention ETAT	29 936.37€	26.05%
Honoraires Maitrise d'œuvre	6 640.00€	7 968.00€	Région	12 851.80€	11.18%
Travaux de création et de mise en accessibilité des liaisons douces	103 800.00€	124 560.00€	Département	28 734.43€	25.00%
Imprévus (3%)	3 347.70€	4 017.24€	Amende de police	20 000.00€	17.40%
			Sous total subventionné	91 522.49€	79.63%
			Autofinancement	23 415.21€	20.37%
TOTAL	114 937.70€	137 925.24€	TOTAL	114 937.70€	100%

**N° D2022-05-06 : PERSONNEL COMMUNAL- DELIBERATION AUTORISANT
L'ADHESION DE LA COMMUNE DE MONSIREIGNE A LA MEDIATION PREALABLE
OBLIGATOIRE (M.P.O)**

Jusqu'à présent la médiation préalable obligatoire (MPO) était expérimentale. Le Centre de Gestion de la Vendée s'était engagé dans cette expérimentation et la commune de Monsireigne avait délibéré et signé une convention permettant une adhésion qui a pris fin le 31/12/2021.

La MPO peut être sollicitée entre un agent et la collectivité en cas de décisions individuelles défavorables à l'agent. Une liste des décisions défavorables concernées est présente dans la convention du Centre du gestion.

Les avantages de la médiation sont multiples :

- Un gain de temps et une réduction des couts liés à une procédure devant un tribunal administratif,
- La confidentialité de l'ensemble des discussions et de l'accord trouvé,
- Le rétablissement de la confiance entre les deux parties,
- Et l'élaboration d'un accord commun et conforme aux textes en vigueur.

Sans délibération et conventionnement de la commune aucune MPO ne pourra être engagée par le centre de gestion et l'agent devra alors engager directement une procédure devant le tribunal administratif.

Le cout de cette médiation devant être supporté par l'administration qui a pris la décision attaquée, un tarif sera prochainement mis en œuvre et toute MPO engagée sera alors facturée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la médiation préalable obligatoire proposé par le Centre de gestion et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

**N° D2022-05-07 : DELIBERATION FIXANT LE TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES
EMPLOIS**

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le tableau des effectifs et des emplois de la collectivité à compter du 10/05/2022 comme suit :

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
COMMUNE DE MONSIREIGNE

Emplois	Catégorie	Postes pourvus	Postes vacants	Dont temps non complet
ADMINISTRATIF : Secrétaire de mairie Agent d'accueil Agent postal	Rédacteur Territorial Stagiaire (B) Adjoint Administratif territorial (C) Adjoint Administratif territorial	1 1	1	17.50h 23.00h
TECHNIQUE : Agent polyvalent des serv.tech. Agent polyvalent des serv.tech. Agent chargé de l'entretien Agent chargé de l'entretien	Agent de maitrise (C) Adjoint technique territorial (C) Adjoint technique territorial (C) Adjoint technique territorial	1 1 1	1	17.00h 8.00h

DECISIONS DU MAIRE OU D'ADJOINT PRISES PAR DELEGATION




Tiers	Nature	Montant TTC
MAIRE		
MANUTAN COLLECTIVITE	Bac à livres bibliothèque	682.85€
WF EDUCATION	Serre livres bibliothèque	290.88€
WESCO	Meuble centre de loisirs	439.41€
VERRIER MAJUSCULE	Vitrine extérieure centre de loisirs	593.62€
SPORT 2000	Panneau de basket centre de loisirs	129.95€
SIGNAUX GIROD	Panneaux de voirie	1476.74€
PUBERT	Brosse balayeuse	3049.01€
WURTH	Matériel électrique (vérificateur absence tension)	373.20€
ORAPI	Charriot de ménage	640.19€
DECOLUM	Illuminations de Noël	3 679.92€

INFORMATIONS DIVERSES

- **Travaux de mise en conformité du paratonnerre :** M.CHATEIGNER présente au Conseil le devis de la société LUSSAULT d'un montant de 5 993.03€ TTC pour la mise en conformité du paratonnerre de l'église.
- **Permanences aux élections législatives du 12 et 19 juin 2022 :** Le bureau de vote se tiendra dans la salle n°2 du Foyer rural, il sera ouvert de 8h à 18h.
- **Cérémonie de remise du drapeau « devoir de mémoire » :** Cérémonie de remise du drapeau « devoir de mémoire » aux CM1 et CM2 de l'école Abbé BILLAUD le samedi 25 juin 2022 à 9h30, Place Puertollano à Monsireigne.
- **Report des vœux printaniers :** Les vœux printaniers prévus le vendredi 20 mai 2022 à 18h30 au Foyer Rural sont reportés (la réception des travaux est prévue le 25 mai 2022. La nouvelle date retenue est le vendredi 9 septembre 2022 à 18h30
- **RAPPEL TRIVALIS :** Invitation à visiter VENDEE TRI, le centre de tri départemental des emballages à La Ferrière. Visite de 2h les mardis et jeudis à partir de 18h. Compléter le Doodle qui a été transmis.

- **Revitalisation du centre bourg** : Monsieur le Maire informe les élus que dans le cadre de la préparation du cahier des charges il fallait définir les éléments sur lesquels l'étude porterait. Monsieur le maire présente le projet retenu avec les éléments retenus et leur niveau de priorité.
- **Annulation location Foyer rural** : En raison du retard des travaux de réhabilitation du Foyer rural, les locations qui avaient été faite pour le mois de mai ont du être annulées. Une location à été déplacée à la salle de Sigournais, il est prévu de prendre en charge la différence de location soit 55€.
- **Novaliss** : Sollicitation de Novaliss pour un projet consistant à aller à la rencontre des chercheurs d'emplois sur les communes. Un stand serait installé une demi-journée (entre le 7 et le 10 juin) devant la mairie pour présenter la structure, rencontrer les administrés à la recherche d'emploi ou de complément d'heures, pour à l'issue leur proposer des missions de travail. Accord du Conseil Municipal.
- **ADMR** : Invitation à l'Assemblée Générale de l'ADMR le vendredi 30 mai à 14h30 à Réaumur.
- **Office de tourisme** : Invitation au lancement de la saison touristique au Château de saint Mesmin le vendredi 20 mai à 19h.

PROCHAINES REUNIONS

-  Conseil Municipal : mardi 14 juin 2022 à 20H30, salle de réunions.
-  Conseil Municipal : mardi 5 juillet 2022 à 20H30, salle de réunions.
-  Elections législatives : dimanche 12 et dimanche 19 juin 2022

Vu par le secrétaire de séance : M. CHATEIGNER Joël

